

Vaccin contre le tétanos, la diphtérie, la coqueluche et la polio

Dans les 60 dernières années, la vaccination a sauvé plus de vies, au Canada, que n'importe quelle autre mesure sanitaire. Les vaccins aident notre système immunitaire à reconnaître et à combattre les bactéries et les virus qui causent les maladies.

Le tétanos, la diphtérie, la coqueluche et la polio sont des maladies évitables par la vaccination.

Le **tétanos** (ou trismus) est causé par une bactérie présente dans la terre, partout au monde. La bactérie produit une forte toxine de 3 à 21 jours suivant son introduction dans le corps par une coupure ou autre blessure de la peau. La toxine du tétanos entraîne une contraction douloureuse des muscles. Dans les cas les plus graves, les muscles contrôlant la respiration sont affectés. Sans traitement, 8 personnes sur 10 atteintes de tétanos peuvent en mourir. Cette maladie n'est pas contagieuse.

La **diphtérie** est rare au Canada; toutefois, cette maladie grave se retrouve un peu partout dans le monde. Le bacille de la maladie se propage lorsque la personne infectée tousse ou éternue. Il peut également se transmettre par contact direct avec la peau de la personne infectée. Les symptômes comprennent une légère fièvre, un mal de gorge, de la difficulté à avaler, de la fatigue et une perte d'appétit. Une membrane grisâtre se forme dans la gorge, 2 à 3 jours suivant l'apparition de la maladie, causant de graves problèmes comme une obstruction respiratoire et la suffocation. Dans les 2 à 5 jours suivants, la bactérie produit également une forte toxine pouvant entraîner défaillance cardiaque et paralysie. Sans traitement, 1 personne sur 10 peut en mourir.

La **coqueluche** est une infection bactérienne aiguë des poumons et de la gorge. La coqueluche peut entraîner une pneumonie, des convulsions, des lésions cérébrales ou la mort. Ces complications se produisent le plus souvent chez les nourrissons. La bactérie de la maladie se propage rapidement lorsque la personne infectée tousse ou éternue ou encore par contact rapproché (face à face). La coqueluche cause de fortes quintes de toux qui se terminent souvent par une longue inspiration sifflante rappelant le chant du coq (d'où le nom de la maladie). Cette toux peut persister des mois et se produit le plus souvent la nuit. Un (1) nourrisson sur 200 qui contracte la coqueluche peut en mourir.

La **polio** (poliomyélite) est une maladie causée par 3 types de poliovirus (type 1, type 2 et type 3). Le poliovirus est présent dans les matières fécales (selles) de personnes infectées. Quand les mains, la nourriture ou l'eau sont contaminées par ce virus, l'infection peut se déclarer chez de nouvelles personnes dans les 3 à 35 jours qui suivent la contamination. Grâce à la vaccination, le poliovirus de type 2 a été totalement éradiqué. Toutefois, les poliovirus de types 1 et 3 se trouvent encore dans certains pays.

- **FAIT** : Le Canada a été certifié « exempt de poliomyélite » en 1994.

Les symptômes de la polio comprennent fièvre, fatigue, maux de tête, nausées et vomissements. La plupart des cas de polio ne présentent aucun symptôme, bien que 1 % puisse entraîner une paralysie des bras et des jambes. La paralysie des muscles de la respiration et de la déglutition peut présenter un danger mortel. Il n'existe pas de traitement pour cette maladie et les personnes ayant déjà eu la polio peuvent encore être infectées par un autre type de poliovirus. Certaines personnes présentent une faiblesse des muscles (syndrome de postpoliomyélite) des années après avoir eu la polio.

Comment prévenir ces maladies?

- Faites-vous vacciner! Quand vous ou votre enfant recevez le vaccin, vous contribuez aussi à la protection des autres.
- Adoptez de bonnes pratiques sanitaires (p. ex. se laver les mains).

Qui peut se faire vacciner gratuitement?

- Toute personne âgée de plus de 4 ans.

Qui ne devrait pas être vacciné?

- **Les personnes souffrant d'une maladie bénigne, accompagnée ou non de fièvre, pourraient avoir à reporter leur vaccination prévue, compte tenu des critères actuels de dépistage de la COVID-19.**
- Toute personne souffrant d'une maladie grave, accompagnée ou non de fièvre, doit reporter à plus tard la vaccination.
- Toute personne ayant eu une réaction pouvant entraîner la mort à la suite de l'injection préalable d'une dose du vaccin contre le tétanos, la diphtérie, la coqueluche ou la polio ou qui souffre d'allergies graves à un de ses composants.

- Les enfants âgés de moins de 4 ans.
- Les personnes ayant été atteintes du syndrome de Guillain-Barré (SGB), dans les 6 semaines suivant l'administration antérieure d'un vaccin contenant celui du tétanos. Le SGB est un trouble neurologique rare qui peut provoquer de la faiblesse, voire une paralysie des muscles du corps.

Quelles sont les réactions les plus courantes au vaccin?

- **Les vaccins sont très efficaces et sûrs. En fait, il est bien plus dangereux d'être atteint de ces graves maladies que de se faire vacciner.**
- Des douleurs, rougeurs et enflure temporaires au point d'injection.
 - **Jusqu'à 20 %** des enfants vaccinés peuvent avoir les réactions susmentionnées au point d'injection (bras) durant les 5 jours suivant la vaccination. Généralement, ces symptômes disparaissent sans traitement (p. ex., prise d'antihistaminiques).
- Une fièvre bénigne, des maux de tête et de la fatigue.
- Chez la plupart des enfants, ces réactions sont légères et ne durent qu'un ou deux jours.
- Ne traiter la fièvre qu'après 6 à 8 heures suivant la vaccination si votre enfant ne se sent pas bien, s'il refuse de boire ou s'il a du mal à dormir.

Chez la plupart des enfants, ces réactions sont légères et ne durent qu'un ou deux jours. Il est important de rester à la clinique pendant 15 minutes après une vaccination à cause de la possibilité extrêmement rare d'une réaction allergique constituant un danger de mort nommée anaphylaxie. Ce genre de réaction peut comprendre de l'urticaire, des problèmes respiratoires ou une enflure de la gorge, de la langue ou des lèvres. **Si cela se produit après avoir quitté la clinique, composez le 9-1-1 ou le numéro d'appel des secours locaux.** Une telle réaction peut être soignée et se produit dans moins d'un cas sur un million de vaccinations.

De l'acétaminophène (Tylenol® et Tempra®) peut être administré contre la fièvre ou la douleur. Il ne faut PAS administrer d'AAS (Aspirin®) aux personnes de moins de 18 ans afin d'éviter toute apparition du syndrome de Reye.

Que contient le vaccin?

BOOSTRIX®-POLIO Ingrédients : anatoxine diphtérique, anatoxine tétanique, 3 antigènes purifiés de la coqueluche (anatoxine coquelucheuse, hémagglutinine filamenteuse et pertactine) adsorbés sur sels d'aluminium et poliovirus inactivés (de types 1, 2 et 3), chlorure de sodium, eau (pour l'injection) et milieu 199. Résidus provenant du processus de fabrication : phosphate disodique, formaldéhyde, glutaraldéhyde, glycine, phosphate monopotassique, sulfate de néomycine, sulfate de polymyxine B, polysorbate 80 et chlorure de potassium. Le vaccin ne contient ni latex ni thimérol.

ADACEL®-POLIO Ingrédients : anatoxine tétanique, anatoxine diphtérique, anatoxine coquelucheuse acellulaire (anatoxine coquelucheuse, hémagglutinine filamenteuse, pertactine, agglutinogènes frangés (de types 2 et 3) et vaccins inactivés contre la polio (de types 1, 2 et 3), phosphate d'aluminium, 2-phénoxyéthanol, polysorbate 80 et eau (pour l'injection). Le vaccin contient une quantité infime d'albumine bovine sérique, de formaldéhyde, de glutaraldéhyde, de streptomycine, de néomycine et de polymyxine B. Le vaccin ne contient ni latex ni thimérol.

Consentement des mineurs matures (adolescents)

Il est recommandé que les parents/tuteurs discutent du consentement à la vaccination avec leurs enfants. Le consentement s'adresse en premier lieu aux parents ou aux tuteurs. Toutefois, en Saskatchewan, les adolescents de 13 à 17 ans capables de comprendre les avantages et les réactions possibles à chaque vaccin, ainsi que les risques de ne pas être vaccinés, peuvent légalement consentir ou refuser la vaccination en présentant un consentement éclairé, en tant que mineur mature, au fournisseur de soins de santé.

Les feuillets d'information sur les vaccinations offertes par la province se trouvent à l'adresse suivante : www.saskatchewan.ca/bonjour/.

Pour en savoir plus, communiquez avec vos services de santé publique locaux, votre médecin, votre infirmière praticienne, InfoSanté en ligne ou en composant le 811.

Références : Monographies des produits BOOSTRIX® POLIO (2020) et ADACEL®-POLIO (2013).